



PAYS DE FÉNELON
EN PÉRIGORD NOIR
Communauté de communes

mini Fénélon Mag

Élections 2020



Photo : Patrick Pautiers



PAYS DE FÉNELON
EN PÉRIGORD NOIR
Communauté de communes

Communauté de Communes du Pays de Fénélon

1, Place de la Mairie 24590 Salignac-Eyvigues

Tél : 05 53 30 43 57 - accueil@paysdefenelon.fr

www.paysdefenelon.fr

Directeur de publication
Patrick BONNEFON

Création Graphique
Service Communication

Photos
COM Images - Service Communication
Patrick Pautiers

Dépôt Légal
Septembre 2020
Tirage à 4500 exemplaires

Mesdames et Messieurs ,

Je vous rappelle le bilan des actions que nous avons menées avec l'équipe sortante, la plus emblématique étant la rénovation de l'ancienne gare de Rouffillac de Carlux et sa transformation en office de tourisme communautaire associé à un espace culturel relatant les premiers congés payés, au travers de l'objectif d'un photographe mondialement connu, en la personne de Robert DOISNEAU.

Ce lieu associe une salle d'exposition temporaire permettant de présenter les jeunes talents de l'art photographique et de l'image. Nous avons répondu à un appel à projet de la région Aquitaine pour la structuration et la professionnalisation du secteur touristique et nous avons complété cette structure d'une salle de formation à l'usage des professionnels du tourisme de notre territoire.

Ce projet phare du territoire a été mené en collaboration étroite avec le vice-Président Vincent Flaquière dont je salue l'action et à qui je souhaite une très bonne retraite.

Il reste à réaliser un volet des fiches-actions présentées dans le cadre de ce projet, à savoir l'extension et le réaménagement du Bureau d'Information Touristique de Salignac, projet qui va voir le jour dès cette année, puisque nous avons reçu confirmation de monsieur le Sous-Préfet que ce dossier serait financé en 2020, ainsi que le volet d'extension de la MFR de Salignac, qui sera associé à ce BIT dans le cadre de la formation du bac pro tourisme et du futur BTS tourisme.

Nous avons créé la ludothèque communautaire dans des locaux mis à disposition par la commune d'Archignac.

Nous avons consacré un demi-million d'euros chaque année pour l'entretien des voies communautaires.

Nous avons repris la gestion de la voie verte-véloroute du Périgord noir à la suite de la dissolution du syndicat intercommunal à vocation unique de gestion de cette piste. Nous engageons une étude technico-financière de connexion au projet de voie verte du Lot afin de se connecter à Souillac et de franchir le point délicat du Pas du Raysse à Cazoulès.

Nous avons retenu le bureau d'études en charge du Plan Local d'Urbanisme intercommunal et des réunions d'information du public avaient été programmées en mai-juin de cette année. Cependant, du fait de la pandémie, elles vont être reportées à l'automne. Le bureau d'études a mis à profit cette période de confinement pour avancer dans le diagnostic du territoire qu'il pourra nous présenter lors de la conférence des Maires au cours de l'été prochain. Dans le cadre de l'élaboration du PLUi dont les travaux sont prévus jusqu'en 2023, cette conférence des Maires qui réunit les 19 maires de notre communauté de communes sera d'ailleurs appelée à se réunir assez souvent.

Pour ce nouveau mandat, je vous propose de poursuivre avec la majorité des vice-présidents qui étaient déjà en poste mais de compléter le bureau en associant à chacun des 6 vice-présidents, un élu délégué qui travaillera en binôme avec le vice-président et sera chargé du suivi d'un dossier plus particulier, c'est dans cette édition spéciale du «Fénelon Mag» que j'ai décidé de vous les présenter.

Le Président de la Communauté de Communes
Patrick BONNEFON

Les élus délégués au conseil communautaire

Résultats des élections du bureau communautaire du Lundi 8 Juin 2020

Président de la Communauté de Communes du Pays de Fénelon :

Patrick BONNEFON

1ère vice-Présidence :

Développement économique dans les domaines: commercial, artisanal, industriel et agricole, Voies de communication communautaires et inter-communautaires.

Michel LAJUGIE (Maire de St Geniès)

2ème vice-Présidence :

Dossier Enfance- Jeunesse et sport: gestion des 2 accueils de loisirs communautaires et des projets d'accueil de la toute petite enfance.

Huguette VILLARD (Maire de St-Julien-de-Lampon)

3ème vice-Présidence :

Le défi de la ruralité : maintien des services de santé, des services publics et développement du numérique.

Benoît BRU (Conseiller municipal de Salignac-Eyvigues)

4ème vice-Présidence :

Les budgets, les finances, les évolutions de carrière du personnel, la gestion des recettes.

Jean-Louis CHUPIN (1er Adjoint à Calviac-en-périgord)

5ème vice-Présidence :

Protection de l'environnement, du patrimoine et des milieux naturels.

Alain LAPORTE (Maire d'Archignac)

6ème vice-Présidence:

Projet territorial, développement du tourisme, activités culturelles, animations et communication.

Alain VILATTE (Maire de St Crépin-Carlucet)

Les Membres du Bureau

Gilles ARPAILLANGE (Maire de Ste Mondane)

Délégué à la gestion de la voirie communautaire

Thierry CHASSAING (Maire de Borrèze)

Délégué aux relations avec les associations sportives du territoire

Jean-Michel BARREAU (Maire de Prats-de-Carlux)

Délégué au maintien et développement de la filière avicole et au projet d'un abattoir de volailles grasses

Lisette GENDRE (Maire de Veyrignac)

Déléguée à la gestion budgétaire

Joël BARBERY (Maire de Cazoulès)

Délégué à la jonction de la piste cyclable avec le département du Lot

Jean-Claude VEYSSIERE (Maire de Nadaillac)

Délégué aux relations avec l'aéroport de Brive-Vallée de la Dordogne et avec les organisateurs du Festival ECAUSSYSTEME(Gignac-46)

Economie, Aménagement de l'espace, Urbanisme

Président : Patrick BONNEFON

Vice Président : Michel LAJUGIE

	Titulaires	Suppléants
Archignac	ANNIE PAINOT	JOEL PARKITNY
Borrèze	THIERRY CHASSAING	PIERRE CHEVALIER
Calviac en Périgord	M-CHRISTINE BOUTH	J-PAUL SEGALAT
Carlux	JEAN ALBENQUE	J.CLAUDE DELHORRES
Carsac-Aillac	PATRICK TREILLE	ALAIN DEZON
Cazoulès	GERARD VIELLE	DAVID VITRAC
Jayac	DAVID FAURE	PIERRE GOILLON
Nadaillac	J.CLAUDE VEYSSIERE	PASCAL ROLLAND
Orliaguet	PATRICK PRUGNAUD	
Paulin	NICOLAS IMBERT	MICHEL VRANKEN
Peyrillac et Millac	GHISLAIN FOURREAUX	CLAUDINE THELLIER
Prats de Carlux	J.MICHEL BARREAU	CLAUDE GONDAL
St Crépin et Carluçet	GERARD TEILLAC	ARNAUD DUBOIS
St Geniès	MICHEL LAJUGIE	ALAIN DALIX
St Julien de Lampon	ALAIN PRADEL	SYLVIE ARBELOT
Ste Mondane	SYLVAIN JAVOY	GILLES ARPAILLANGE
Salignac-Eyvigues	STEPHANE LAURENT SECRESTAT	JONATHAN PIJEAUD
Simeyrols	FABRICE LEFEVRE	JEROME ARNAUDET
Veyrignac	JOHAN LEREBOURG	

Voie Communautaire

Président : Patrick BONNEFON

Membre du bureau : Gilles ARPAILLANGE

	Titulaires	Suppléants
Archignac	ERIC PORTE	ALAIN MATHIEU
Borrèze	THIERRY CHASSAING	SERGE GATINEL
Calviac en Périgord	CHRISTAIN BUSSY	PIERRE BOLZAN
Carlux	ANDRE ALARD	J.CLAUDE DELHORBES
Carsac-Aillac	ALAIN DEZON	PATRICK TREILLE
Cazoulès	GERARD VIELLE	DAVID VITRAC
Jayac	FRANCIS JAGOURD	TIMOTHEE ZUCHER
Nadaillac	J.CLAUDE VEYSSIERE	GEORGES DE SMEDT
Orliaguet	ALAIN MARINIER	GILBERT MONTET
Paulin	ALAIN PERIQUOI	LAURENCE TRIBIER
Peyrillac et Millac	GHISLAIN FOURREAUX	CLAUDINE THELLIER
Prats de Carlux	CHRISTIAN LARRE	SERGE MASSEDE
St Crépin et Carluet	CHRISTIAN LEYMARIE	ERIC SCANDELLA
St Geniès	MICHEL LAJUGIE	ALAIN DALIX
St Julien de Lampon	J.PIERRE HAMEL	MICHEL LAUVINERIE
Ste Mondane	GILLES ARPAILLANGE	JULIEN TREILLE
Salignac-Eyvignes	JONATHAN PIJEAUD	STEPHANE LAURENT SECRESTAT
Simeyrols	J.PIERRE PLANCHE	J.PIERRE LACHAIZE
Veyrignac	J.LUC LEYDIS	

Environnement, Riviere, gemapi

Président : Patrick BONNEFON

Vice Président : Alain LAPORTE

	Titulaires	Suppléants
Archignac	XAVIER ALARD	DRISS DEVIERS
Borrèze	SERGE GATINEL	DOMINIQUE HERMENAULT
Calviac en Périgord	J-PAUL SEGALAT	J-LOUIS CHUPIN
Carlux	ANDRE ALARD	J.CHARLES DAGES
Carsac-Aillac	BERNARD COUSIN	PATRICK TREILLE
Cazoulès	ALAIN JACQUART	CAROLE MERCHIER
Jayac	TIMOTHEE ZUCHER	FRANCIS DEVIER
Nadaillac	BERNARD GLAUDON	J.CLAUDE VEYSSIERE
Orliaguet	ALAIN MARINIER	
Paulin	GUY GERMAIN	LAURENCE TRIBIER
Peyrillac et Millac	GHISLAIN FOURREAUX	CLAUDINE THELLIER
Prats de Carlux	BRIGITTE TEILLAC-PALADE	AMELIE FLAMANT-GOURDEL
St Crépin et Carluet	PASCALE VAN DEN OSTENDE	M.CLAUDE ROULLAND
St Geniès	ALAIN DALIX	MARION CHAPUT
St Julien de Lampon	PHILIPPE VIVIER	FRANCIS LAJOINIE
Ste Mondane	ERIC BOURDET	GILLES ARPAILLANGE
Salignac-Eyvignes	GILBERT DUMONT	JONATHAN ROUSSET
Simeyrols	MARLENE RODRIGUEZ	NATHALIE TOCAVEN
Veyrignac	THOMAS POUL	

Petite enfance, jeunesse et sport

Président : Patrick BONNEFON

Vice Présidente : Huguette VILLARD

Titulaires

Suppléants

Archignac	KARINE BON	GHISLAIN MARIEL
Borrèze	THIERRY CHASSAING	JOELLE PEYTAVIE
Calviac en Périgord	CELINE DESMARTINS	J-CLAUDE JOINEL
Carlux	M.LAURE FERBER	SIMON SALINIE
Carsac-Aillac	FABIENNE JARDEL	SOPHIE LAZZARINI
Cazoulès	FRANCOISE ARPAILLANGE	YOAN LAUMOND
Jayac	ALAIN BERNIGAUD	TIMOTHEE ZUCHER
Nadaillac	STEPHANIE BAEY	SANDRA CLERAT
Orliaguet	PHILIPPE PAULO	
Paulin	FRANCIS LANOIX	CATHERINE CHEYROU
Peyrillac et Millac	GHISLAIN FOURREAUX	CLAUDINE THELLIER
Prats de Carlux	FERDINAND GUELLIER	CHRISTOPHE PARRE
St Crépin et Carluçet	ANNIE VERGNE RODRIGUEZ	NATHALIE VERGNOLLE
St Geniès	MARION CHAPUT	ANNE ALFANO
St Julien de Lampon	HUGUETTE VILLARD	AGNES BUDA
Ste Mondane	MATHILDE BATHEROSSE	JULIEN TREILLE
Salignac-Eyvignes	ISABELLE PESTOURIE	LENA GAUTHIER
Simeyrois	LOUISE DELPECH	JEROME ARNAUDET
Veyrignac	BARBARA GERVAIS	

Finances, Personnel

Président : Patrick BONNEFON

Vice Président : Jean-Louis CHUPIN

Titulaires

Suppléants

Archignac	JOSIANE FRAYSSE	ANNIE PAINOT
Borrèze	SERGE GATINEL	VERONIQUE BERTHY
Calviac en Périgord	J-LOUIS CHUPIN	M-CHRISTINE BOUTH
Carlux	NEANT	NEANT
Carsac-Aillac	REGINE LESUEUR	FABIENNE JARDEL
Cazoulès	FRANCOISE ARPAILLANGE	JOELLE MARIE
Jayac	FRANCIS JAGOURD	CHRISTINE PASQUET
Nadaillac	CHANTAL BROCHARD	SANDRA CLERAT
Orliaguet	PATRICK PRUGNAUD	GILBERT MONTET
Paulin	MICHEL VRANKEN	FREDERIC CHEYROU
Peyrillac et Millac	GHISLAIN FOURREAUX	CLAUDINE THELLIER
Prats de Carlux	HELOISE MARADENE	PATRICIA GOURSAT
St Crépin et Carluçet	YANNICK ROULLAND	ERIC SCANDELLA
St Geniès	NICOLE LATOUR	CHARLES MOLINA
St Julien de Lampon	DIDIER BOYER	ALAIN DESFONTAINE
Ste Mondane	DOMINIQUE DE GUGLIELMI	ISABELLE LABOUSSET
Salignac-Eyvignes	STEPHANE LAURENT SECRESTAT	GILBERT DUMONT
Simeyrois	BERNARD BACHELARD	FABRICE LEFEVRE
Veyrignac	JOCELYNE MANIÈRE	

Tourisme, Communication, Culture

Président : Patrick BONNEFON

Vice Présidente : Alain VILATTE

Titulaires

Suppléants

Archignac	KARINE BON	JOSIANE FRAYSSE
Borrèze	DOMINIQUE HERMENAULT	M.JOSETTE BARUTHEL
Calviac en Périgord	JACQUELINE BARATAUD	NICOLE DONNAT
Carlux	JEANNINE CHARRIER	JOHAN LOUBRIAT
Carsac-Aillac	JACQUES HURTAUD	BLANDINE BOLLIER
Cazoulès	PHILIPPE BLANC	JEROME TRESSENS
Jayac	FRANCOISE REGNIER	GUY ESTRUC
Nadaillac	PATRICK LOUCHART	GEORGES DE SMEDT
Orliaguet	PATRICK PUIDEBOIS	PATRICK PRUGNAUD
Paulin	FRANCIS LANOIX	GUY GERMAIN
Peyrillac et Millac	GHISLAIN FOURREAUX	CLAUDINE THELLIER
Prats de Carlux	MATHILDE ROUSSERIE	BRIGITTE TEILLAC PALADE
St Crépin et Carluçet	BRIGITTE CAPMAS REBOUSSOU	NATHALIE VERGNOLLE
St Geniès	SAMUEL BROUZES	ANNE ALFANO
St Julien de Lampon	JEROME NEVEU	HERVE MARCUS
Ste Mondane	CATHY LEFEVRE	DOMINIQUE BROUX
Salignac-Eyvigues	JULIE BONNASSIE	STEPHANIE CESSAC
Simeyrois	J.PAUL PECHMEZAC	LYNNE SMITH
Veyrignac	SYLVIANE BERNARDIN	

Service publics, Santé, Numérique

Président : Patrick BONNEFON

Vice Président : Benoît BRU

Titulaires

Suppléants

Archignac	PHILIPPE ROUSSET	JOEL PARKITNY
Borrèze	PIERRE CHEVALIER	DOMINIQUE HERMENAULT
Calviac en Périgord	M-JEANNE MOTA	ASTRID PICOT
Carlux	ODILE COURONNE	M.LAURE FERBER
Carsac-Aillac	MONIQUE TREFEIL	SOPHIE LAZZARINI
Cazoulès	MARINE MASMAYOUX	JOEL BARBERY
Jayac	ISABELLE DENIAUD	PIERRE GOILLON
Nadaillac	J.CLAUDE VEYSSIERE	PASCAL ROLLAND
Orliaguet	CATHERINE TEILLAC	
Paulin	ALAIN PERIQUOI	MICHEL VRANKEN
Peyrillac et Millac	GHISLAIN FOURREAUX	CLAUDINE THELLIER
Prats de Carlux	NICOLE LABROT	ISABELLE YAHIA
St Crépin et Carluçet	ANNIE VERGNE RODRIGUEZ	PASCALE VAN DEN OSTENDE
St Geniès	MARION CHAPUT	NICOLE LATOUR
St Julien de Lampon	CHANTAL LAVILLE	PHILIPPE VIVIER
Ste Mondane	FREDERIC VANDENPLAS	DOMINIQUE DE GUGLIELMI
Salignac-Eyvigues	STEPHANIE CESSAC	ISABELLE PESTOURIE
Simeyrois	ALINE DELPY	MARLENE RODRIGUEZ
Veyrignac	CLAUDIE DENIS	



PAYS DE FÉNELON
EN PÉRIGORD NOIR
Communauté de communes

Communauté de Communes
1, Place de la Mairie
24590 SALIGNAC-EYVIGUES
☎ 05 53 30 43 57

Direction Générale des Services
Philippe VEILLEROBE

Secrétariat
Elisa CLAVAL

Comptabilité
Christelle RIETH

Urbanisme
Yannick GRASSINEAU

SPANC (secteur Salignac)
Jean-Baptiste FRAYSSE

Enfance et Jeunesse
Marine JARDEL

Technique
Florian BAYLE

ALSH La Tribu
Salle Abbé Robert Delprat
24590 St Genès
☎ 06 84 14 13 47

Direction
Elodie DUBERNARD

Animation
Mathilde DELMOND
Mylène FORT

Adjoint technique
Céline JOLY

Services Techniques
ZA. Rouffillac
24370 CARLUX
☎ 05 53 28 48 51

SPANC (secteur Carlux)
Océane FERNANDES

Animation Nature
Patrick BOUINEAU

Technique
Thierry GRIMBERT

Maison de Santé Rurale
lieu-dit Pech Fourcou,
24590 SALIGNAC EYVIGUES
☎ 05 53 30 41 70

Secrétariat
Carine PARENT

ALSH St Rome
24200 Carsac-Aillac
☎ 07 76 84 06 54

Direction
Magdalena ALEXIS-LIABOT

Animation
Jessica SEBASTIANUTTI
Lucas BERTHY

Adjoint technique :
Mme Josiane VEZE

ARCHILUDO
Le Bourg 24590 ARCHIGNAC
☎ 05 53 29 34 49

Animation
Célestine DEMONT

**Office de Tourisme
La Gare Robert Doisneau
ZA Rouffillac
24370 CARLUX
☎ 05 53 59 10 70**

Direction Office de Tourisme
Emilie LOUBRIAT

**Communication et Affaires
Culturelles**
Stéphanie DEMEURISSE

Comptabilité
Geraldine MONTET

Digital
Julien TOUPART

**Médiation Culturelle
Conseil en Séjour**
Julie FOUILLADE

**Événementiel
Conseil en Séjour**
Alexia CHAUSSE

Entretien des locaux
Nathalie FOURNIER



**PAYS DE FÉNELON
EN PÉRIGORD NOIR
Office de Tourisme**

 **LA GARE** Robert Doisneau

Les équipes



**PAYS DE FÉNELON
EN PÉRIGORD NOIR
C. I. A. S.**

**CIAS du Pays de Fénelon
Maison Relais des Services
Publics 24370 CARLUX
☎ 05 53 30 45 51**

**1, Place de la Mairie
24590 SALIGNAC-EYVIGUES
☎ 05 53 31 23 06**

Direction
Christelle LEYMARIE

Responsables de Secteur
Marine BEAUVILLAIN
Céline LANFRANCONI

Plannification
Maeva DAUMONT
Sandra LAJOINIE

Administration
Carole MERCHIER
Katia Delmas

53 Intervenants sont au service
du maintien à domicile des
personnes âgées.



PLUi, c'est parti !

Construit à l'échelle des 19 communes de la Communauté de Communes du Pays de Fénelon, le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) sera le cadre d'expression du projet pour l'avenir de notre territoire. Son élaboration s'échelonne sur plusieurs années et s'accompagnera d'un dialogue constant avec tous les acteurs (communes, population, professionnels, services de l'Etat...) pour s'affirmer comme le document de référence en remplacement de chaque document communal existant (carte communale, PLU).

Le PLUi : un outil pour dessiner le territoire intercommunal de demain

Document de planification territoriale pour les 10-15 prochaines années, le PLUi est en premier lieu la traduction d'un projet de territoire à l'échelle de l'intercommunalité. Le PLUi définit une vision et une ambition pour le devenir du territoire. Il façonnera le développement du Pays de Fénelon et délimitera le droit des sols et les règles de construction applicables sur l'ensemble du territoire. Le cabinet KARTHEO assistera la communauté de communes dans l'élaboration de ce nouveau document d'urbanisme.



Les grandes étapes et calendrier prévisionnel



Informez-vous et participez à la démarche !

Parce que la finalité de la démarche est de concevoir un outil au service d'une vision d'avenir du territoire, la participation citoyenne revêt une importance toute particulière dans la construction de ce projet. C'est pourquoi les moyens d'expression seront multiples et viseront à associer au mieux tous les acteurs du territoire, avec notamment les outils de concertation suivants:

 **Réunions publiques.** Une première réunion est d'ores et déjà programmée en date du **mardi 29 septembre à la salle des fêtes de Borrèze - 18h30**

 **www.paysdefenelon.fr** Le **site internet de la communauté de communes** pour un accès simple aux informations et autres documents du PLUi

 Publication d'**articles** dans la presse et les bulletins

 Une adresse mail dédiée **plui@paysdefenelon.fr**

 Une **exposition évolutive**

 Des **cahiers de remarques** accompagnés de **boîtes à idées** dans chaque Mairie



ÉCOHA : aides pour

L'amélioration de l'habitat

La Communauté de Communes du Pays de Fénelon (en partenariat avec 2 autres EPCI) a lancé un dispositif pour l'amélioration de l'habitat. Baptisé **ÉCOHA**, ce programme d'une durée de 5 ans (du 1^{er} Janvier 2020 au 31 décembre 2024) propose des aides financières et un accompagnement technique pour réhabiliter votre logement. 3 volets d'action ont notamment été privilégiés avec :

- L'amélioration énergétique des logements
- L'adaptation des logements au handicap et au vieillissement
- La résorption de l'habitat très dégradé

Le prestataire SOLIHA Dordogne-Périgord est chargé de l'animation de ce programme et effectuera un accompagnement technique, financier et administratif gratuit et personnalisé aux propriétaires intéressés.

Propriétaires occupants et propriétaires bailleurs¹, **ce dispositif peut vous concerner ! Renseignez-vous :**

≥ ecoah@solih.fr

≥ 05.53.06.81.20

≥ Des permanences en Mairie de Salignac-Eyvigues
le 4^e mercredi de chaque mois (Prise de rendez-vous
obligatoire, sous réserve du contexte sanitaire)

CONSEILS
& ASTUCES

Voici quelques données à savoir pour bénéficier du dispositif :

- ne pas avoir commencé les travaux
- ne pas signer de devis
- faire appel à des artisans
- venir en permanence avec votre dernier avis d'imposition (uniquement pour les propriétaires occupants)
- rénover un logement de plus de 15 ans

¹ Seuls les propriétaires bailleurs du centre-bourg de Salignac-Eyvigues sont éligibles.

Des aides départementales également disponibles !

Le Conseil Départemental de la Dordogne a défini un plan de relance qui, aux travers de **certains travaux d'amélioration de l'habitat**, apportera une **aide financière** aux **propriétaires occupants modestes et très modestes** (Retrouvez les informations sur le site de la communauté de communes - Page Ecoha).

Ces aides intéressent plus particulièrement les travaux suivants :

1. Mise en conformité d'un assainissement individuel de logement
2. Mise aux normes électriques
3. Travaux de rénovation partielle des toitures et /ou de ravalement de façades sur les bourgs de Carsac-Aillac et Salignac-Eyvigues
4. Travaux permettant la sortie de la non décence du logement de propriétaires bailleurs

Mobilités

La communauté de communes souhaite encourager une mobilité plus durable et propose une aide financière de 100€ pour acquérir un vélo électrique (dans la limite de l'enveloppe dédiée). Tous les renseignements et documents disponibles sur le site internet www.paysdefenelon.fr.



Reconversion d'une ancienne maison de retraite en logements sociaux locatifs à Saint Rome à Carsac

Les projets



En bordure de la rivière Dordogne, au lieu dit "Saint Rome haut", le site est de grande qualité et profite d'un environnement agréable en surplomb de la rivière. La proximité de la piste cyclable sur l'ancien tracé de la voie ferrée ainsi qu'une base nautique rendent le lieu attractif et recherché.

Parmi les autres structures vacantes subsiste un immeuble en R+2 qui était destiné à l'accueil de résidents.

Aujourd'hui la communauté de Communes du Pays de Fénelon souhaite rénover ce bâtiment et l'adapter à la location de logements sociaux pour le début de l'année 2022 :

20 Logements prévus :

14 Appartements de type 2 et **6** de type 3.

Une Salle polyvalente pouvant servir de salle commune pour des anniversaires ou des réunions.

La gestion sera confiée à Périgord Habitat et les loyers ne seront pas supérieurs à 300 €.

Les objectifs attendus

La définition des besoins a été élaborée principalement en concertation avec l'équipe municipale de Carsac Aillac.

- 1• Démolir le bâtiment dit " le Pavillon " afin de libérer une emprise importante à proximité du bâtiment des Arcades.
- 2• Déconnecter les circulations de l'ancien EHPAD en partie inférieure afin de rendre autonome le bâtiment des Arcades. L'ascenseur sera conservé pour les besoins des futurs locataires
- 3• Au sein de l'immeuble des Arcades : adapter les anciennes chambres de résidents en les regroupant pour organiser des appartements fonctionnels, destinés à la location
- 4• Procéder à une rénovation énergétique des locaux en remplaçant les menuiseries, en renforçant l'isolation etc ...
- 5• Proposer des locaux communs pour les locataires : buanderie, laverie, local à vélos etc ...

Restructuration du bureau d'information touristique de Salignac



Le Bureau d'information Touristique de Salignac Eyvigues ouvre chaque année d'avril aux vacances de la Toussaint. Il constitue une porte d'entrée en Périgord Noir et occupe donc une place stratégique dans le schéma d'accueil touristique du Pays de Fénelon : au sud, aux portes du Lot, La Gare Robert Doisneau ; au nord, aux portes de la Corrèze, le bureau de Salignac-Eyvigues.

Son agrandissement et sa réhabilitation sont aujourd'hui devenus nécessaires et pour cela, la Communauté de Communes a acquis une partie des surfaces disponibles de l'ancien hôtel situé en mitoyenneté des locaux existants. La réouverture après travaux devrait avoir lieu pour la prochaine saison touristique 2021.

Les travaux consisteront en l'aménagement :

- D'un espace d'accueil du public d'environ 70 m² qui comprendra des sous-espaces dédiés à l'information touristique, aux sports de pleine nature, à la consultation d'Internet, à une boutique... ;

- De bureaux et d'archives au 1er étage ;

- De locaux pour le personnel avec blocs sanitaires au niveau inférieur.

Avec cet agrandissement, les conseillers en séjour de l'Office de tourisme accueilleront les visiteurs dans un espace modernisé et plus aéré. L'offre du territoire et plus largement du Périgord Noir sera ainsi beaucoup mieux mise en valeur. Les partenaires de l'Office de Tourisme (hébergeurs, restaurateurs, sites) qui sollicitent régulièrement l'équipe seront également accueilli dans de meilleures conditions.

Enfin, la proximité immédiate de salles de classe de la MFR qui propose des formations en accueil et tourisme permettra d'envisager des mises en situation et cas pratiques réguliers à ses élèves.



PAYS DE FÉNELON
EN PÉRIGORD NOIR
Office de Tourisme

Création d'une nouvelle unité d'hébergement et d'enseignement pour la MFR de Galignac

Parmi ses nombreuses compétences, La Communauté de Communes du Pays de Fénelon encourage fortement les entreprises de son territoire en renforçant leurs attractivités et en les accompagnant dans le développement de leurs activités. La MFR : Maison Familiale Rurale du Sarladais à Salignac-Eyvignes en fait partie.

Celle-ci connaît depuis plusieurs années un fort développement matérialisé par de nouvelles acquisitions et des restructurations lourdes de ses équipements dans le but d'accueillir un plus grand nombre d'élèves. Aujourd'hui en quête de nouveaux locaux à proximité de son siège social, la MFR a sollicité la Communauté de Communes du Pays de Fénelon pour l'accompagner dans son développement sur la commune de Salignac-Eyvignes.



Les objectifs attendus : La définition des besoins a été élaborée en concertation avec La Communauté de Communes ainsi que le directeur de la MFR Monsieur Matthieu DUBAIN et ses collaborateurs

SALLES D'ENSEIGNEMENT ET UNITÉ D'HÉBERGEMENT

Dans le cadre des travaux de restructuration de l'ancien hôtel qui présente des surfaces de plancher importantes, la MFR compte obtenir la mise à disposition de plusieurs salles d'enseignement et d'une salle informatique. Des chambres pour des élèves adultes compléteront la demande. Le programme se présente comme suit :

- 1• Compléter l'offre de la MFR en salles de formation,
- 2• Aménager une surface d'au moins 50 m² pour une salle de cours en RDC,
- 3• Proposer une grande salle de formation divisible de 80 m² (2 x 40 m²),
- 4• Proposer une salle informatique de 60 m² minimum pouvant fonctionner indépendamment de la structure,
- 5• Mettre en place une unité d'hébergement pour adulte pouvant offrir à minima 6 lits,
- 6• Aménager des blocs douches communs aux chambres et un petit office pour la prise de repas.



**PAYS DE FÉNELON
EN PÉRIGORD NOIR
C. I. A. S.**

Vos besoins : Entretien de la maison, entretien du linge, aide à la préparation des repas à domicile, aide aux courses, aide à la mobilité, aide à la prise des repas, aide à la toilette, aide au lever et au coucher, aide à la sortie d'hospitalisation, accompagnement (médecin, promenade...), garde d'enfant à domicile et accompagnement, garde malade à l'exclusion des soins, aide administrative, autres...

Le service s'adresse d'une part, aux personnes en perte d'autonomie et d'autre part, aux personnes souhaitant simplement se libérer de certaines tâches.

Nous nous déplaçons à votre domicile pour étudier avec vous la prestation la mieux adaptée à votre situation.

Le service de portage de repas s'adresse à toute personne qui souhaite bénéficier d'un repas livré à domicile.

Le repas est composé d'un potage, d'un hors d'œuvre, d'un plat principal (viande et légumes et/ou féculents), d'un fromage, d'un dessert et d'un morceau de pain.

Les repas sont livrés en liaison froide, en matinée. Ils sont conditionnés en barquette filmée et le réchauffage des plats peut se faire de manière traditionnelle (casserole, poêle, plat à four...) ou au four micro ondes.

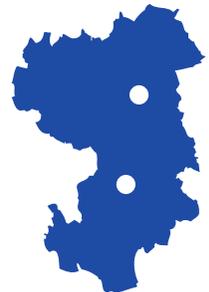


Salignac-Eyvignes



Carlux

**Vous pouvez bénéficier d'un crédit d'impôt de 50 %.
Une attestation fiscale est délivrée chaque année.**



le CIAS en chiffres

En 2019, le CIAS du pays de Fénélon est intervenu auprès de 501 bénéficiaires pour un total de 60 390 heures.

CIAS du Pays de Fénélon
Maison Relais des Services Public 24370 CARLUX
1, Place de la Mairie 24590 SALIGNAC-EYVIGUES
Carlux : 05 53 30 45 51
Salignac-Eyvignes : 05 53 31 23 06

www.paysdefenlon.fr

PLU *i*

Plan local d'urbanisme
intercommunal

C'EST PARTI !

Participer à la construction
du territoire

« Pays de Fénélon 2035 »

le document qui
fixe le cap
du développement
du territoire
et qui réglemente
le droit à
construire



réunions publiques



mail dédié : plui@paysdefenelon.fr

www.paysdefenelon.fr



exposition évolutive



cahier de remarques dans chaque mairie



journaux communaux
et intercommunaux

agriculture



énergies



entreprises



transports



équipements



tourisme



patrimoine & habitat



environnement



Plan Local d'Urbanisme
intercommunal